

Recu en préfecture le 09/12/2022







ID: 071-217104637-20221201-202255-DE



REPUBLIQUE FRANÇAISE **DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE**

N=2022-55

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf Séance du jeudi 1er décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le premier décembre à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Etaient présents : BASSEUIL Roland. BRESCIANI Pascal. BUTTET Frédéric, CHANUT Jean-Luc. CORRE Michelle, DESBROSSES Dominique, GROUILLER Sébastien, JONON Corinne, LABOURET Christian, RENAUX Cécile.

Etaient absents excusés :

MARTIN Claire, ayant donné pouvoir à JONON Corinne LAMBOROT Cécile, ayant donné pouvoir à RENAUX Cécile Lucas LAROCHE, ayant donné pouvoir à Roland BASSEUIL (en cours de réunion à compter de 20h35)

Secrétaire de séance : CORRE Michelle

Secrétaire de Mairie : BONNETAIN Ingrid

Nombre de membres en exercice:

13

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

12

VOTES: Contre: 0 Pour: 9 Abstention: 4

Date de convocation : 22/11/2022

OBJET: DELIBERATION

Relative à l'attribution des subventions concernant l'action sociale.

Le Maire, Jean-Luc CHANUT, étant également Président de l'association ADMR quitte la salle et ne prend pas part au vote. C'est Michelle CORRE, 3ème Adjointe et responsable de la Commission Communale d'action Sociale qui présente les propositions de la commission action sociale, comme cidessous.

Associations	2021 (pour mémoire)	Propositions 2022
ADMR	800	800
Pompiers	200	200
Resto du cœur	400	400
Croix Rouge	400	400
Secours catholique	400	400
PEPS 71	200	200
CADA	200	200
Familles rurales	800	800
Blouses roses	200	0
L'ENVOL	0	0
Entr'aide agricole	200	0
TOTAL	3800	3400



ID: 071-217104637-20221201-202255-DE

Le conseil municipal doit se prononcer sur ce point.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à 9 voix pour et 4 abstentions de répartir les subventions de la manière suivante :

Associations	Vote du Conseil Municipal	
ADMR	800	
Pompiers	200	
Resto du cœur	300	
Croix Rouge	300	
Secours catholique	300	
PEPS 71	200	
CADA	200	
Familles rurales	800	
Blouses roses	150	
L'ENVOL	0	
Entr'aide agricole	150	
TOTAL	3400	

Les votes sont décomposés comme suit :

9 voix pour :
LABOURET Christian
GROUILLER Sébastien
JONON Corinne
MARTIN Claire par pouvoir donné à JONON Corinne
CHANUT Jean-Luc (n'a pas pris part au vote de la subvention concernant l'ADMR)
CORRE Michelle
BUTTET Frédéric
DESBROSSES Dominique
BRESCIANI Pascal

4 abstentions : RENAUX Cécile LAMBOROT Cécile par pouvoir donné à RENAUX Cécile BASSEUIL Roland LAROCHE Lucas par pouvoir donné à BASSEUIL Roland

> Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 01 décembre 2022. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

> > Le Maire, Jean-Luc CHANUT